

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU**  
**4 JUILLET 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 4 juillet, le Conseil Municipal de la commune de La Chapelle-Palluau dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Xavier PROUTEAU : maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29-06-2017.

Etaient présents : Xavier PROUTEAU, Laurent PREAULT, André BEAUGENDRE, Dominique LEFRANC-QUEFFURUS, Bruno GUILLET, Emmanuel VALOT, Perrine OIRY, Elodie COUTAND, Séverine BOURGET, Valérie JOLLY, Laëtitia CHATRY et Carole ROCHETEAU.

Patrice BAERT et Jérôme QUINT étaient absents et excusés.

Laurent PREAULT a été élu secrétaire de séance.

Le P.V. du 06-06-2017 a été approuvé à l'unanimité.

Documentation remise dans les chemises aux conseillers : itinéraires de Trivalis n° 49

Rajout d'un point à l'ordre du jour : mise aux normes pour l'accessibilité devant l'école

**1. Création du poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe**

A compter du 01-09-2017, le conseil municipal décide à l'unanimité de créer le poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe et de recruter Noémie ALLAIN à temps plein.

Les horaires d'ouverture du secrétariat en mairie seront désormais :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h30

Le mercredi sera alors ouvert.

**2. Réalisation d'une étude de faisabilité pour la réhabilitation de l'ancienne mairie au 17, rue des Sables**

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer une convention avec l'association Soliha (solidaires pour l'habitat) pour faire une étude de faisabilité sur la création de 2 logements locatifs et l'élaboration du plan de financement de l'opération. Cette mission coûte 2 800 € H.T. sur une durée de 5 mois.

**3. Demande du fonds de concours 2017 versé par la C.C.V.B. pour un montant de 18 604 €**

Le conseil municipal sollicite un fonds de concours à la Communauté de Communes Vie et Boulogne en vue de participer au financement de la voirie rue de Douin et de l'aménagement des abords de la cantine-garderie à hauteur de 18 604 €.

**4. Participation à la lutte contre les rongeurs commensaux**

Comme chaque année, une lutte collective contre les rats et les souris est organisée. Le conseil municipal décide une participation financière à hauteur de 0.30 cts/kg. Les Chapellois intéressés sont invités à retirer en mairie un bon de commande et à le remettre avant le 16-09-2017. La distribution des produits se fera entre le 9 et le 20-10-2017.

**5. Renouvellement de la convention pour la participation financière au fonctionnement de l'accueil de loisirs**

La convention actuelle arrive à échéance au 31/08/2017. Le conseil municipal décide de la renouveler à compter du 01-09-2017. Un bilan de la fréquentation est demandée par le conseil municipal.

**6. Mise aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite devant l'école**

Le conseil municipal autorise le maire à signer un devis de l'Atelier Challandais de Métallerie Serrurerie pour un montant de 1 144.20 € et à signer un devis de la S.A.R.L. Ecolo Marquage Sols et Signalisation pour un montant de 516.96 € T.T.C.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Compte-rendu de la réunion avec Marion Sintès du cabinet « Futur Proche » du jeudi 29 juin 2017 :
  - Mise en compatibilité du P.L.U. : projet de construction d'une nouvelle salle polyvalente avec un emplacement bénéficiant d'un accès sécurisé et n'entraînant pas de gêne de voisinage. L'ancienne salle serait destinée à un pôle périscolaire : cantine-garderie. L'emplacement sollicité serait sur la parcelle ZK 641.
  - Procédure de modification simplifiée du P.L.U. : il s'agit d'assouplir la réglementation concernant les constructions principales et les abris de jardin.
  
- Bus touristique de la Communauté de Communes Vie Boulogne (bus qui promeut le territoire en allant à la rencontre des touristes) stationné au pont le 26-07-2017 de 18h à 18h30 au départ de la balade entre les deux rives et le 5-08-2017 pour le marché à la ferme.
  
- Lutte contre la chenille processionnaire du pin  
L'organisation de la campagne est très simple et se déroule ainsi :
  - Information auprès des administrés de la campagne de lutte
  - Inscription à la mairie des personnes intéressées jusqu'au 15 août avec une fiche à remplir
  - Emission d'un arrêté municipal pour encadrer cette lutte.
  
- **Compte-rendu des commissions**
  - Commission information : présentation du bulletin n° 61 et distribution les 7 et 8 juillet 2017 (prochaine réunion prévue le 29-08-2017 à 19h)
  - Commission culturelle : réunion du 11-07-2017 pour préparer les journées européennes du patrimoine de Pays les 16 et 17-09-2017
  - Commission scolaire : rencontre avec les élus de Palluau pour la mise au point d'une convention inter-communale sur la gestion des cantines : une prochaine réunion est fixée le 19-09-2017 à 17h
  
- **Point sur l'église**
  - Problème avec les pigeons, entretien des tableaux, gestion des objets religieux

**Prochaine réunion le mardi 5 septembre 2017 à 20h30**

**Fin de séance à 22h30**

Le Maire : Xavier PROUTEAU